

DOCUMENT D'INCIDENCES

Etat initial :

Description de l'environnement proche du cours d'eau :

- Parcelles cultivées autour du cours d'eau : oui non
- Parcelles boisées : oui non
- Présence d'une zone humide à proximité du cours d'eau : oui non

La zone de l'ouvrage est située à proximité d'une zone humide.



Figures 1 et 2 : Zone humide à proximité du projet (Source : sig.reseau-zones-humides.org)

Description du cours d'eau au droit du projet :

- Aspect du lit : Le lit du cours d'eau fait un angle de 90° vers la gauche avant d'entrer dans l'ouvrage, il est non artificialisé en dehors de l'aqueduc sous la voie ferrée. Le fossé peut être quasiment asséché pendant les périodes les plus chaudes de l'année. Le fond du lit est constitué de limons et d'argile, la profondeur est faible.
- Aspect des berges : La végétation est arbustive sur les berges. Les berges sont bien marquées.

Qualité de l'eau, usage :

- Appréciation de la qualité des eaux : trouble, claire, polluée
- Aucune donnée de qualité de l'eau n'est disponible car aucune station de mesure n'est située sur le cours d'eau.
- Présence de rejets à proximité : non oui
- Si oui : station d'épuration, drain, égout
- Présence d'un usage particulier : non oui
- Si oui : irrigation, zone d'abreuvement, écloserie, autre
- Présence d'un captage d'eau potable à proximité : non oui
 - Présence de faune piscicole : non oui
 - Vulnérabilité de la ressource en eau : très forte forte moyenne faible

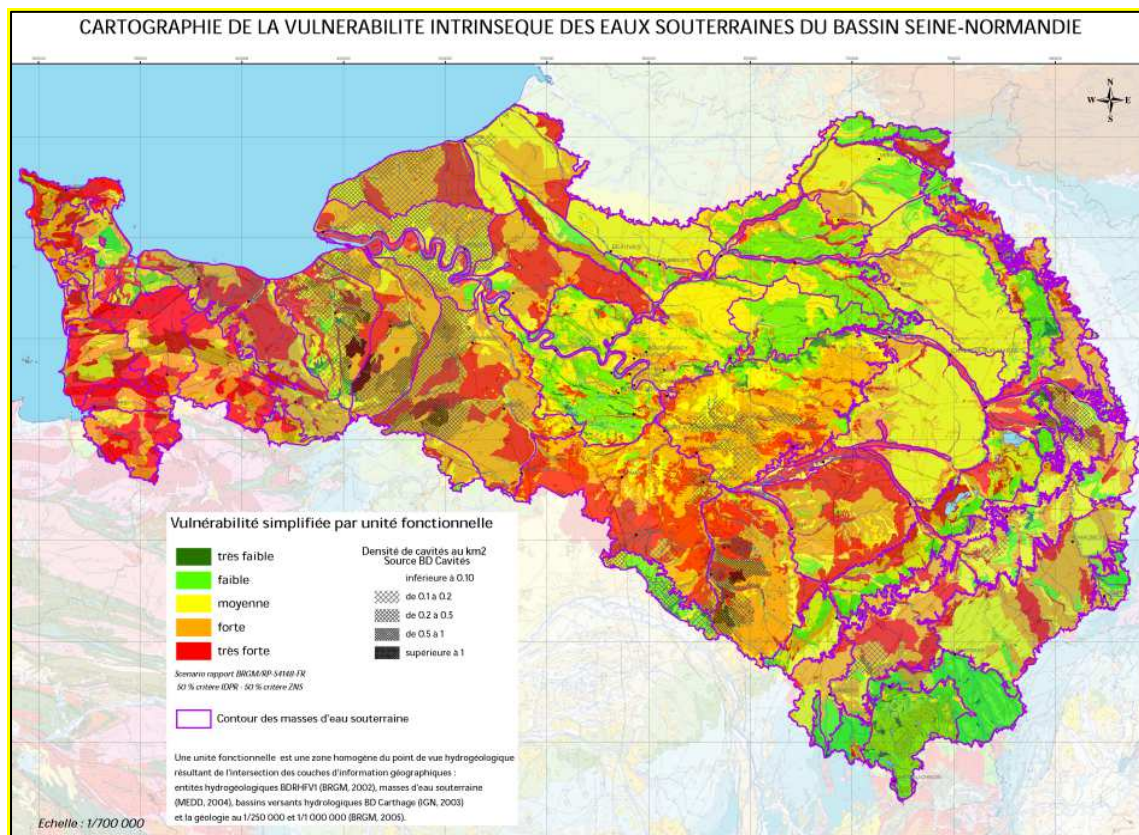


Figure 5 : Vulnérabilité des eaux souterraines du bassin Seine-Normandie (Source : BRGM)

La vulnérabilité des eaux souterraines est classée comme moyenne au droit de la zone de travaux. Cependant, la nature des travaux envisagés ne devrait pas avoir d'impact notable sur ce type de masse d'eau.

Impacts pendant les travaux en amont, en aval et au droit du projet :

Circulation d'engins dans le lit mineur : non oui

La circulation des engins se fera sur les berges côté amont du cours d'eau lors de la réalisation des travaux

Conduite du chantier lors d'un assec naturel non oui dans toute la mesure du possible

Mise du chantier en assec artificiel : non oui si besoin en fonction de la situation lors des travaux mais peu probable.

Isolement de la zone de travaux dans le cours d'eau :

Malgré une réalisation des travaux volontairement choisie en période d'étiage, le débit généré par des arrivées en amont de la zone à traiter pourrait être suffisamment important pour compromettre une réalisation soignée des travaux. Il est particulièrement difficile d'anticiper ce phénomène et le planning du chantier n'est pas flexible.

Dans ce cas de figure seulement, l'organisation du chantier prévoit l'utilisation d'une pompe à la demande afin d'assécher la zone de travaux. Les eaux claires seront évacuées dans le cours d'eau, à l'aval du chantier.

Impacts après les travaux, en amont, en aval et au droit des travaux :

Impacts prévisibles (et/ou probables) sur le régime des eaux et le milieu aquatique <u>après</u> les travaux :			
Rubriques	Le projet terminé aura-t-il la (les) conséquences suivantes ?	Oui / Non	Mesures prévues d'évitement, de réduction, de compensation des impacts du projet terminé
Le régime des eaux			
3.1.2.0	• Modification des débordements (fréquence, durée) :	<input type="checkbox"/> o/ <input checked="" type="checkbox"/> n	
3.1.5.0	• Accentuation de la violence des crues :	<input type="checkbox"/> o/ <input checked="" type="checkbox"/> n	
	• Accentuation des étiages :	<input type="checkbox"/> o/ <input checked="" type="checkbox"/> n	
	• Accélération de la vitesse d'écoulement des eaux :	<input type="checkbox"/> o/ <input checked="" type="checkbox"/> n	
	• Diminution de la vitesse d'écoulement des eaux :	<input type="checkbox"/> o/ <input checked="" type="checkbox"/> n	

Le niveau de l'eau			
3.1.2.0	• Augmentation de la hauteur d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
3.1.5.0	• Baisse de la hauteur d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Variation de la hauteur d'eau (marnage, batillage) :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Enfouissement du lit du cours d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
La qualité de l'eau			
3.3.2.0	• Contamination de l'eau par des polluants (nitrates, phytosanitaires...) :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Rejet ou départ de sédiments fins :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Diminution de la transparence de l'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	

Le milieu aquatique : habitat, faune et flore			
3.1.2.0	• Déstabilisation et érosion des berges :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Artificialisation des berges :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Disparition des eaux courantes :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Instabilité du lit du cours d'eau juste après travaux :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
3.1.5.0	• Envasement, colmatage du fond du cours d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Disparition d'abris pour la faune aquatique : blocs, sous-berge, artificialisation du fond du cours d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Perte de sinuosité du cours d'eau :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	La modification de la ripisylve sera réduite au minimum.
	• Perte de ripisylve (végétaux des berges) :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Disparition de l'ombrage :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Augmentation de l'ombrage :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
La qualité de l'eau			
3.3.2.0	• Contamination de l'eau par des polluants (nitrates, phytosanitaires...)	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Rejet ou départ de sédiments fins	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Diminution de la transparence de l'eau	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	

La circulation des poissons et le transport sédimentaire			
Toutes les rubriques	• Interruption de la circulation des poissons entre l'amont et l'aval :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
	• Stockage des sédiments et risque de comblement de l'ouvrage :	<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	
Autres usages			
Activités nautiques non motorisées : canoë, raft, autres :		<input type="checkbox"/> o/ <input type="checkbox"/> n	

sécurité

Ce projet s'inscrit dans le SDAGE du « Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands 2022-2027 ». Le SAGE associé est le SAGE « Douve – Taute ».

La stratégie du SDAGE 2022-2027 du « Bassin de la seine et des cours d'eau côtiers normands » s'articule toutefois autour de huit défis qui constituent les orientations fondamentales du SDAGE pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et l'atteinte des objectifs environnementaux (voir photo ci-dessous).

5	Les orientations fondamentales, orientations & dispositions	40
ORIENTATION FONDAMENTALE 1 44		
Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée		
ORIENTATION FONDAMENTALE 2 71		
Réduire les pollutions diffuses en particulier sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable		
ORIENTATION FONDAMENTALE 3 87		
Pour un territoire sain : réduire les pressions ponctuelles		
ORIENTATION FONDAMENTALE 4 101		
Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face au changement climatique		
ORIENTATION FONDAMENTALE 5 127		
Agir du bassin à la côte pour protéger et restaurer la mer et le littoral		

Les 5 orientations fondamentales du SDAGE (2022-2027) pour la gestion de du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands

Le projet présenté s'inscrit dans l'orientation fondamentale n°1: « Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée ». Le détail de l'orientation fondamentale n°1 est repris en annexe 5 (extrait du SDAGE pages 44 à 70). Enfin, la compatibilité du projet avec l'orientation fondamentale n°1 est reprise dans le tableau ci-dessous :

Orientation fondamentale n°1: « pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée ».	
Orientations	Compatibilité du projet :
1.1 Identifier et préserver les milieux humides et aquatiques continentaux et littoraux et les zones d'expansion des crues, pour assurer la pérennité de leur fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input type="checkbox"/> nc*
1.2 Préserver le lit majeur des rivières et étendre les milieux associés nécessaires au bon fonctionnement hydromorphologique et à l'atteinte du bon état	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
1.3 Eviter avant de réduire, puis de compenser (séquence ERC) l'atteinte aux zones humides et aux milieux aquatiques afin de stopper leur disparition et leur dégradation	<input checked="" type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input type="checkbox"/> nc*
1.4 Restaurer les fonctionnalités de milieux humides en tête de bassin versant et dans le lit majeur, et restaurer les rivières dans leur profil d'équilibre en fond de vallée et en connexion avec le lit majeur	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
1.5 Restaurer la continuité écologique en privilégiant les actions permettant à la fois de restaurer le libre écoulement de l'eau, le transit sédimentaire et les habitats aquatiques	<input checked="" type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input type="checkbox"/> nc*
1.6 Restaurer les populations des poissons migrateurs amphihalins du bassin de la seine et des cours d'eau côtiers normands	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
1.7 Structurer la maîtrise d'ouvrage pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*

*nc: non concerné

Le SAGE « Douve – Taute » est une déclinaison du SDAGE mais à l'échelle du bassin versant. Ses enjeux cohérents avec le SDAGE font aussi l'objet d'une compatibilité avec le projet.

Stratégie du SAGE par enjeu	
Enjeux	Compatibilité du projet :
1. Gouvernance et organisation de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
2. Qualité de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input type="checkbox"/> nc*
3. Qualité des eaux littorales	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
4. Qualité des milieux aquatiques	<input checked="" type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input type="checkbox"/> nc*

5. Gestion quantitative	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*
6. Inondation – submersion et évolution du trait de côte	<input type="checkbox"/> o <input type="checkbox"/> n <input checked="" type="checkbox"/> nc*

Les travaux permettront de consolider l'ouvrage existant tout en limitant la pollution du cours d'eau par érosion ou dislocation des anciennes maçonneries.

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

La zone Natura 2000 la plus proche nommée « Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys » (FR2510046) se situe en limite immédiate du projet.

Les précautions qui seront prises lors de la phase travaux citée précédemment afin de limiter les nuisances et les risques de pollutions permettront de ne pas impacter le ruisseau et la zone Natura 2000.